

Secours : une entreprise d'Erbray innove

La société SCR Informatique a conçu un logiciel qui affiche en temps réel le lieu et la disponibilité d'une ambulance. Objectif : réduire le temps de prise en charge.

Pourquoi ?/Comment ? Pourquoi vouloir un logiciel de géolocalisation ? Les ambulanciers de Loire-Atlantique sont, à 96 %, regroupés dans l'association Centre de secours ambulancier du 44 (CSA 44). Ils sont reconnus pour leurs compétences et leur réactivité dans la chaîne de l'urgence.

L'association a souhaité et demandé la création d'un logiciel de régulation des urgences qui minimise le temps de prise en charge (2002-2003).

Depuis plusieurs mois déjà, ce logiciel dénommé SCR'Urgences leur permet, en plus, la géolocalisation des véhicules.

Le CSA 44 regroupe 62 sociétés d'ambulances, soit pratiquement tous les ambulanciers du département équipés de ce logiciel. Qui a conçu le logiciel « SCR'Urgences » ? Une société d'Erbray, SCR Informatique, a conçu le logiciel « SCR'Urgences ».

Son directeur, Frédéric Nunge, a créé sa société en mars 1990 et s'est spécialisé sur les logiciels de ce type.

Le logiciel de géolocalisation mis en place depuis plusieurs mois est opérationnel.

Il complète la précédente version et une équipe d'informaticiens réfléchit déjà à la manière de le faire évoluer.

Contacté il y a un an et demi par le CSA44, qui bénéficie d'une organisation unique en France au coeur du secours à personne, SCR Informatique a bien compris l'enjeu : sauver des vies en optimisant les délais de prise en charge des patients et proposer aux ambulanciers un outil performant. Comment marche-t-il ? SCR'Urgences localise en temps réel chaque ambulance du réseau et garde la traçabilité de la mission, gage de crédibilité de la profession, tout en gardant une validation humaine puisqu'un appel est passé dans le véhicule pour avoir un maximum d'informations sur le client/patient.

La validation humaine donne un degré de précision sur le patient.

SCR'Urgences relève toutes les minutes la position des ambulances ; en vert, apparaissent les véhicules

disponibles ; en rouge, ceux en charge, et le trajet figure en bonne place sur l'écran.

Les informations sont disponibles sur un serveur qui permet à la société d'ambulances de suivre les trajets en temps réel. Qui le gère ? L'efficacité du logiciel est relayée par le CSA 44 qui emploie une salariée basée au Samu et chargée de le gérer.

Deux permanenciers et tout le personnel ambulancier du Samu ont été formés au logiciel pour la suppléer lorsqu'elle est absente. Qui l'a financé ? Le logiciel a été financé à 100 % par le CSA 44.

Coût : 50 000 EUR (30 000 EUR pour le logiciel et 20 000 EUR pour la mise en place dans les ambulances et le Samu).

Le CSA 44 n'a recouru qu'à une seule demande d'aide auprès des communes, pas auprès des collectivités territoriales ni européennes (entreprises privées) ; seules ont répondu présent la communauté de communes du Castelbriantais et quelques communes. A-t-il un avenir ? En France, le système de géolocalisation des ambulances est précurseur.

Le logiciel va être installé dans d'autres départements dont l'Ille-et-Vilaine et la Vienne.

Le logiciel est évolutif : on peut imaginer y inclure une remontée des bilans de l'équipe d'intervention vers le 15 et/ou la géolocalisation des défibrillateurs puisque 80 % des ambulances en sont équipées.